

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 84

11 janvier 2012

SOMMAIRE

Gima Finance S.A.	3986	LBREP III Sun & Moon S.à r.l.	4006
Hydinvest S.A.	4007	LDM Capital S.A.	4017
Idamante S.à.r.l.	4010	Lemon Green S.A.	4017
Immofin Lux S.A.	3989	Lerulux S.A.	4018
Immofin Lux S.A.	3989	Losange S.à r.l.	4018
Interfab SPF, S.A.	3989	Lumen Investments S.à r.l.	4009
International Lease and Finance S.A. (Lu- xembourg)	3989	Luxani Finance S.A.	4021
International Power S.A.	3990	Luxaviation Holding Company	4009
International Shipping Port Services	3990	Luxflower SA	4009
ITW Alpha Sàrl	4004	Lux Natursteine A.G.	4009
ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l.	4018	Lux Natursteine A.G.	4009
ITW Participations S.à r.l.	4022	Lux Racing S.A.	4017
Jakob Holding S.à r.l.	3986	Lux Voirie Sàrl	4021
J.L.SCI	4025	Lux Voirie Sàrl	4018
J Manhattan Luxco S.à.r.l.	3986	Lux Voirie Sàrl	4021
Johnen-Maraite GmbH	3991	Lux Voirie Sàrl	4021
K2 S.A.	4004	Maâ-Oui	4028
K2 S.A.	4007	Macquarie Global Real Estate Advisors (Lux) S.A.	4024
K2 S.A.	4007	Maine S.A.	4028
KD Manhattan Luxco S.à.r.l.	4003	Manwin Luxembourg Sàrl	4028
KEY SAFETY SYSTEMS Luxembourg S.à.r.l.	4003	Maquilux	4028
Kingspan Luxembourg S.à r.l.	4002	Market Management Services	4031
KJK Fund SICAV-SIF	4003	Maslet S.A.	4032
K-LOG Transports & Logistique S.à r.l. ...	3991	Monitor Clipper Partners Investments (SARL) SICAR	4024
Korolux S.à.r.l.	4029	Monte-Invest S.à r.l.	4025
Kuching S.A.	4003	Moselle Real Estate Sàrl	4025
Kwear Holding S.A.	4004	Muppen-Studio S.à r.l.	4027
Lake VFM LuxCo S.à.r.l.	4007	NL Europe S.A.	4032
Lake VFM LuxCo S.à.r.l.	4007	Olos Management S.A.	4032
L'Alpic, Sàrl	4007	Paw Luxco III S.à r.l.	4032
La Mireille	4017	Runnyside S.à r.l.	3991

J Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.031.

Il résulte des résolutions écrites des associés de la Société datées du 6 décembre 2011 que les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants de catégorie A, avec effet au 1^{er} décembre 2011:

- Monsieur Jose Antonio Perez Helguera, né le 14 novembre 1973, à México, D.F. (Mexique), demeurant professionnellement à 2601 S. Bayshore Drive, Suite 1215, Miami, FL 33133, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Jean-Charles Vitali, né le 30 mai 1963 à Lotzwil (Suisse), demeurant professionnellement à 34 Chemin Frank-Thomas, 1208 Genève, Suisse.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Pour extrait

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011168248/18.

(110194670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Jakob Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 128.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011168249/11.

(110195130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Gima Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 130.747.

In the year two thousand eleven, the twenty-first day of November.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of Gima Finance S.A., a Luxembourg public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg and registered with the Register of Commerce and Companies under number B 130.747 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Paul Frieders, notary then residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated July 23, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, N° - 2307 of October 15, 2007. The articles of association of the Company have not been amended since.

The Meeting is chaired by Vanessa Schmitt, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg.

The Chairman appointed as Secretary, Régis Galiotto, notary clerk, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as Scrutineer, Bénédicte Escolivet, employee, with professional address in Luxembourg.

The "Bureau" of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. All the shareholders of the Company have been duly convened by registered letters sent on November 11, 2011.

II. The shareholders represented at the Meeting and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list as well as the proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties, the officers of the Meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

III. As appears from the said attendance list, all the issued share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda.

IV. The agenda of the Meeting is the following:

1. Dissolution of the Company and decision to voluntarily put the Company into liquidation (liquidation volontaire);

2. Appointment of Mr. Armand Haas as liquidator (liquidateur) in relation to the voluntary liquidation of the Company (the Liquidator);

3. Determination of the powers of the Liquidator and determination of the liquidation procedure of the Company;

4. Decision to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company;

5. Decision that the Liquidator will be entitled to a specific compensation;

6. Decision to grant full and complete discharge to the directors and the statutory auditor of the Company for the performance of their respective mandates; and

7. Miscellaneous.

Thereupon, the appearing parties, represented as stated here above, requests the notary to record that:

First resolution

The Meeting resolves to dissolve and to voluntary put the Company into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Meeting resolves to appoint Mr. Armand Haas, residing professionally at L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue, born at Esch-sur-Alzette, on October 27, 1937, as liquidator (the Liquidator) in relation to the voluntary liquidation of the Company. The Liquidator is empowered to do everything which is required for the liquidation of the Company and the disposal of the assets of the Company under his sole signature for the performance of his duties.

Third resolution

The Meeting resolves to confer to the Liquidator the powers laid down in articles 144 et seq. of the Luxembourg act dated August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of shareholders of the Company. The Liquidator may, under his sole responsibility, delegate some of his powers, for especially defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

Fourth resolution

The Meeting resolves to instruct the Liquidator to realise, on the best possible terms and for the best possible consideration, all the assets of the Company and to pay all the debts of the Company.

Fifth resolution

The Meeting resolves that the Liquidator will be entitled to a specific compensation.

Sixth resolution

The Meeting resolves to grant full and complete discharge to the directors and the statutory auditor of the Company for the performance of their respective mandates.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand four hundred Euros (1,400.- EUR).

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing parties, the members of the Bureau signed, together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et unième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de Gima Finance S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 9, rue du Laboratoire, L-1911 Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.747 (la Société). La Société a été constituée le 23 juillet 2007 suivant un acte de Maître Paul Frieders, notaire alors de résidence à Luxembourg,

Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° - 2307 du 15 octobre 2007. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée est présidée par Vanessa Schmitt, Avocat à la Cour, dont l'adresse professionnelle est située à Luxembourg.

Le Président désigne comme Secrétaire Régis Galiotto, clerc de notaire, dont l'adresse professionnelle est située à Luxembourg.

L'Assemblée nomme comme Scrutateur Bénédicte Escolivet, employée, dont l'adresse professionnelle est située à Luxembourg.

Le «Bureau» de l'Assemblée ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Tous les actionnaires de la Société ont été dûment convoqués par lettres recommandées envoyées le 11 novembre 2011.

II. Les actionnaires représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont inscrits sur une liste de présence. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes, les membres de l'Assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités d'enregistrement.

III. Tel qu'il apparaît sur ladite liste de présence, tout le capital social émis de la Société est représenté à l'Assemblée, dès lors

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Dissolution de la Société et décision de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire);
2. Nomination de M. Armand Haas en tant que liquidateur dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société (le Liquidateur);
3. Détermination des pouvoirs du Liquidateur ainsi que de la procédure de liquidation de la Société;
4. Décision de confier au Liquidateur la mission, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions, de réaliser tous les actifs et de payer toutes les dettes de la Société;
5. Décision que le Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique;
6. Décision d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs; et
7. Divers.

Ces faits exposés, les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, prient le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de volontairement mettre la Société en liquidation (liquidation volontaire).

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer M. Armand Haas, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue, né à Esch-sur-Alzette, le 27 octobre 1937, en tant que liquidateur (le Liquidateur) dans le cadre de la liquidation volontaire de la Société. Le Liquidateur est autorisé à accomplir tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation des actifs de la Société sous sa seule signature pour l'exécution de son mandat.

Troisième résolution

L'Assemblée décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des associés de la Société. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de confier au Liquidateur la mission, dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles, de réaliser tous les actifs et de payer toutes les dettes de la Société.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide que le Liquidateur aura droit à une rétribution spécifique.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accorder décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Estimation des frais

Les dépenses, frais et rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte sont estimés à environ mille quatre cents Euro (EUR 1.400,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. SCHMITT, R. GALIOTTO, B. ESCOLIVET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52836. Reçu douze euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166775/146.

(110193780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Immofin Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 56.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168236/9.

(110195433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Immofin Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 56.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168237/9.

(110195434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Interfab SPF, S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 29.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTERFAB SPF S.A.

F. DUMONT / A. RENARD

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2011168242/12.

(110195005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

International Lease and Finance S.A. (Luxembourg), Société Anonyme.

Siège social: L-6623 Wasserbillig, 2, Am Haerewengert.

R.C.S. Luxembourg B 42.559.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011168243/10.

(110195409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

International Power S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 124.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168244/10.

(110195185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

International Shipping Port Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 158.588.

L'an deux mille onze, le deuxième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire résidant à Niederanven (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

Monsieur Christophe FACHE, né le 11 juillet 1966 à Lorient (France), avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, Parc d'Activités, et

Monsieur Mohamed BOUCHIKHI, né le 24 décembre 1953 à SIDI BEN ADDA (Algérie), avec adresse professionnelle à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités,

Tous deux ici représentés par Monsieur Cédric RATHS, expert-comptable, avec adresse professionnelle à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le représentant des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

- Les parties comparantes, précitées, sont les seuls associés actuels (les «Associés») de la société à responsabilité limitée International Shipping Port Services constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à L-8308 Capellen, 75, Parc d'activités, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 158.588 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Anja HOLTZ de résidence à Wiltz, en date du 13 janvier 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 842 du 28 avril 2011;

- que les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis l'acte de constitution;

- que le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500,-), divisé en CENT (100) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Ensuite, les Associés, représentant l'intégralité du capital, ont requis à l'unanimité le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les Associés décident de transférer le siège social de la Société de L-8308 Mamer/Capellen, 75, Parc d'Activités à L-1611 Luxembourg, 13, avenue de la Gare.

Deuxième résolution:

Les Associés décident de modifier en conséquence l'article 2 §1 des statuts de la Société qui se lira comme suit:

« **Art. 2. §1.** Le siège social de la société est établi dans la ville de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et résidence, cette personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Cédric Raths, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 2 décembre 2011. LAC/2011/53739. (Reçu 75, €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme Délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168245/45.

(110195190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Johnen-Maraite GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9910 Troisvierges, 1A, rue de la Laiterie.

R.C.S. Luxembourg B 114.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168252/10.

(110195609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

K-LOG Transports & Logistique S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 7, am Scheerleck.

R.C.S. Luxembourg B 111.126.

Les comptes annuels au 31. Dezember 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168253/10.

(110195028) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Runnyside S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 165.043.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth of November.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Knapwed Holdings Limited, a limited liability company incorporated under the laws of Cyprus, having its registered office at 2 Corner of Prodromou and Zinonos Kittieos, Palaceview House, 2064 Nicosia, Cyprus, registered under number H.E. 275774,

here represented by Ms. Rachel HAFEDH, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Cyprus on November 21th 2011.

2. Lyman Properties Inc. a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, with registration number 1386524 and whose registered office is at Global Corporate Consultants Group Inc, Palm Chamber, 197 Main Street, PO Box 4493, Road Town, Tortola, British Virgin Islands

here represented by Mrs. Laurence Jacques, avocat à la Cour, residing professionally in Luxembourg by virtue of a power of attorney, given in Bucharest on the 26 October 2011.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholders of the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company, which is hereby incorporated.

I. Form, Object, Duration, Name, Registered office

Art. 1. Form.

1.1. There is formed by the present appearing parties mentioned above and all persons and entities who may become shareholders in the future, a private limited company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the "Company Law") as well as by the present articles of association (the "Articles") (hereafter the "Company").

Art. 2. Corporate Object.

2.1. The object of the Company is the acquisition, management, development and sale, for its own account, directly or indirectly, of real estate of any nature or origin, whatsoever, located in Luxembourg, Poland or any other jurisdiction.

2.2. The object of the Company is further the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other way in undertakings and companies either in Luxembourg or foreign entities as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

2.3. The Company may further acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.4. The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and intangible rights as well as any other rights connected to them or which may complete them.

2.5. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or affiliated companies. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

2.6. The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and others risks.

2.7. The Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in other companies in Luxembourg or foreign, remunerated or not.

2.8. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to the above described objects.

Art. 3. Duration.

3.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

3.2. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders will not in itself bring the Company to an end.

Art. 4. Name.

4.1. The Company will have the name "RUNNYSIDE S.à r.l."

Art. 5. Registered office.

5.1. The registered office is established in Luxembourg-City.

5.2. It may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

5.3. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders.

5.4. Branches or other offices of the Company may be established either in Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers taken in accordance with Article 10.

II. Share capital, Shares

Art. 6. Share capital.

6.1. The Company's subscribed share capital is fixed at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS (€ 12.500,-) represented by FIVE HUNDRED (500) shares comprising FOUR HUNDRED AND FIFTY (450) A Shares and FIFTY (50) B Shares having a nominal value of TWENTY FIVE EUROS (25,-) per share (each such share a "Share", the holder of A Shares the "A Shareholder" and the holder of B Shares the "B Shareholder").

6.2. The share capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the shareholders meeting, in the manner required for the amendment of these Articles.

Art. 7. Shares.

7.1. All shares are in registered form and recorded in a shareholders' register in accordance with the Company Law (the "Register").

7.2. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.3. Except with the prior written consent of the other Shareholder(s), no Shareholder shall sell, transfer, assign, pledge, charge or otherwise dispose of any Share or any interest in any Share to a non-shareholder, except in accordance with any drag-along provisions contained in any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time.

7.4. Between shareholders, transfers of shares are subject to any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time.

7.5. Any transfer of Shares which has not been made in compliance with the transfer restrictions contained in these Articles or any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time, as the case may be, shall not be effective vis-à-vis the Company.

7.6. Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Luxembourg civil Code.

7.7. The Company shall refuse to record in the Register any transactions made in respect of the Shares of the Company which were not effected in accordance with the conditions relating to the transfer of Shares contained in these Articles or any shareholders' agreement that may be entered into between the Shareholders from time to time and will not recognise in that case any right of third parties in or against the Company.

III. Management

Art. 8. Composition of the Board of Managers.

8.1. The Company shall be managed by managers who together shall constitute the board of managers of the Company (the "Board"). The Board shall be composed of at least four (4) managers, of which two (2) managers (the "A Managers") will be chosen from a list of managers proposed for appointment or replacement by the A Shareholder and two (2) managers (the "B Managers") will be chosen from a list of managers proposed for appointment or replacement by the B Shareholder.

8.2. The manager(s) shall be appointed, revoked and replaced ad nutum by the general shareholders' meeting.

Art. 9. Meetings of the Board.

9.1. The Chairman of the Board shall be an A Manager. The Chairman shall not have a casting vote.

9.2. Meetings of the Board shall be held at such times as may be determined by the Board and in any event not less than four (4) times annually on such dates as the Board may agree being no later than sixty (60) days after the end of each quarter period. Board meetings shall be held at the Company's principal place of business in Luxembourg or such other place as the Board may from time to time determine. Meetings may be held by telephone conference and in such case shall be deemed to take place in Luxembourg.

9.3. Except in case of emergency (in which case as much notice shall be given as is reasonably possible given the circumstances), not less than ten (10) business days' written notice (or such other period of notice as may be agreed from time to time by the Board) of each meeting of the Board shall be given to all the managers.

9.4. Such notice may be given by letter, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication. Every notice of a Board meeting shall be accompanied by a written agenda specifying the matters to be raised at the meeting together with copies of all papers to be laid before the meeting.

9.5. Notice for a meeting of the Board may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting.

Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the Board.

9.6. Any manager of one category may act at any meeting of the Board by appointing in writing including by letter, fax or electronic mail (without electronic signature) or any other similar means of communication to another manager of the same category as his proxy.

9.7. The Board can deliberate or act validly only if at least the majority of its members including at least one A Manager and one B Manager are present or represented, except in the case of termination of any asset management agreement, in which case the quorum of any meeting to resolve upon such termination shall not require the presence of those managers with a conflict of interest but will require the presence of two managers.

9.8. Except for the matters referred to in Article 10 where unanimous consent of all the members of the Board is required, resolutions of the Board shall be adopted by majority vote.

9.9. The decisions of the Board shall be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman, if one has been appointed, or by an A Manager and a B Manager.

9.10. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

9.11. Each of the managers shall be entitled to pass to the Shareholders and to their respective professional advisers full details of any information concerning the Company and its business (whether or not of a confidential nature) which may come into his possession as a manager provided that in each case such information is kept confidential.

Art. 10. Matters requiring unanimous consent of the managers.

10.1. Any decision relating to any of the following matters shall require the unanimous consent of all of the members of the Board:

- appointment and removal of third parties providing services to the Company or its subsidiaries including asset and property managers, other than in accordance with any asset management agreement;

- any filing for bankruptcy;
- the direct or indirect acquisition or sale by the Company of one or more special purpose vehicles or properties;
- any cessation of or any proposal to cease to carry on the business of the purchase, management and disposal of properties via special purpose vehicles;
- the engaging or dismissing of any employee;
- save in respect of any shareholder loans or any asset management agreement, any transaction by the Company with any shareholder or any connected person or associated company of a shareholder;
- establishing any new branch, agency, trading establishment or business or closing any such branch, agency, trading establishment or business;
- the entering into or settlement of any litigation which is estimated to cost more than €10,000 to the Company, save for the collection of debts arising in the ordinary course of business;
- the entering into of any partnership, joint venture, consortium or profit-sharing agreement with any person except in the ordinary course of business;
- acquisition by the Company of any property or asset with a total cost of more than €25,000;
- save in respect of any shareholder loans, entering into any borrowing arrangements which total more than €10,000;
- any payment to one supplier in one transaction or in a series of transactions for more than €10,000 (except for those in the agreed business plan);
- granting, surrender, renewal etc. of leases outside of the business plan;
- adopting of a business plan or amendment to a business plan; and
- approval for quarterly business plan updates (if any) recommended by any asset manager.

10.2. In case of a Default Event (as defined under Article 17), the above listed matters will be approved by the Board with a quorum of two managers of the same category.

Art. 11. Powers of the Board.

11.1. In dealing with third parties, the Board will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and these Articles.

11.2. All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board.

11.3. The Board may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

Art. 12. Representation.

12.1. The Company shall be bound by the joint signature of any A Manager and any B Manager or the signature of any person to whom a signatory power shall be delegated in accordance with article 11.3. of these Articles.

Art. 13. Manager's liability.

13.1. A manager assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

IV. General Meeting of shareholders

Art. 14. Voting Rights.

14.1. Each share entitles its holder to one vote.

14.2. Each shareholder may participate in the general meeting of the shareholders irrespective of the number of shares he owns.

Art. 15. Powers.

15.1. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, assumes all the powers conferred to the general meeting of shareholders by the Company Law or these Articles.

15.2. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, may decide that the financial statements and operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who do not need to be shareholders. They must appoint one or several statutory auditors if there is more than 25 (twenty-five) shareholders in the Company. The sole shareholder or the general meeting of shareholders shall fix their remuneration and term of their mandate.

Art. 16. Decisions of the sole shareholder.

16.1. Decisions of the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes.

16.2. Contracts entered into between the Company and the sole shareholder shall be either drawn-up in writing or recorded in minutes, except if such contracts relate to usual business operations of the Company entered into normal market conditions.

Art. 17. Decisions of the general meeting of shareholders.

17.1. Collective decisions of the shareholders may be taken either by holding a general meeting of shareholders or by written resolutions, if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25). In such event, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing. Each shareholder's signature may appear on a single or several counterpart(s), in original or copy delivered by fax, electronic mail or any other communication means.

17.2. The decisions of the general meeting of shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by a majority vote of the shareholders. The quorum for a general meeting shall be at least one holder of A Shares and at least one holder of B Shares being present or represented at such meeting and representing together more than half of the share capital of the Company, and the same shall apply for written resolutions.

17.3. Except where a shareholder has committed a Default Event (in which case such shareholder shall lose its veto right under Article 17.3 and the decision submitted to the general meeting of shareholders shall be adopted in accordance with the Company Law), any decision of the shareholders' general meeting relating to any of the following matters shall require the unanimous consent of all of the shareholders:

- any change in these Articles, other than one which is required or expressly contemplated pursuant to any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time;
- approval of the audited accounts which must be prepared for the Company and for its subsidiaries;
- change in the accounting reference date or accounting policies;
- any petition for winding up;
- other than as required or expressly contemplated pursuant to any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time, any change in the share capital (including the admittance of a new shareholder);
- the merger, acquisition or winding up of the Company;
- any decision to cease to carry on the business of the purchase, management and disposal of properties via special purpose vehicles;
- the entering into by the Company of any contract or arrangement of a long term nature or which is outside the ordinary course of business of the Company, including any asset management agreement (but not the termination of any such asset management agreement which may be decided by any shareholder);
- payment of dividends;
- grant of any guarantee or indemnity.

17.4. A "Default Event" shall include:

- a shareholder commits a material breach of its obligations under any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time and, where capable of remedy, such breach has not been remedied within 14 (fourteen) days of being specifically required in writing so to do by the other shareholder, as such "material breach" may be defined in any such shareholders agreement;
- the liquidation (voluntary or otherwise) of a shareholder other than a genuine solvent restructuring in which the new company resulting from such restructuring assumes (and is capable of assuming) all the obligations of the shareholder;
- a change of control of a shareholder occurs which has not been agreed in advance by the other shareholder;
- an order is made by a court of competent jurisdiction or a resolution is passed for the administration of a shareholder;
- any step is taken by any person (and is not withdrawn or discharged within 90 days) to appoint a receiver, administrative receiver or manager in respect of the whole or a substantial part of the assets or undertaking of a shareholder;
- a shareholder becomes unable to pay its debts as they fall due;
- a shareholder enters into a composition or arrangement with its creditors; and/or
- a shareholder creates any charge or pledge over any shares in the Company or any interest in any such shares except as expressly permitted in writing between the shareholders.

V. Financial Year, Annual Accounts, Allocation of Profits

Art. 18. Financial Year.

18.1. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 19. Annual Accounts.

19.1. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the Board shall prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

19.2. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Allocation of Profits.

20.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

20.2. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company, subject to any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time. The Board may decide to pay interim dividends subject to applicable law and to any shareholders' agreement that may be entered into between the shareholders from time to time.

VI. Liquidation

Art. 21. Liquidation.

21. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

VII. Miscellaneous

Art. 20. Applicable Law.

20.1. Reference is made to the provisions of the Company Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 21. Language.

21. These Articles have been drawn up in English followed by a French version. In the event of discrepancy between the English and the French version, the English version shall prevail.

Subscription and Payment

All the five hundred (500) shares have been subscribed, i.e. four hundred and fifty (450) A Shares have been subscribed by Knapwed Holdings Limited, prenamed and fifty (50) B Shares have been subscribed by Lyman Properties Inc. prenamed, and have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December 2012.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand Euros (1,000.- EUR).

Extraordinary General Meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at four. The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

A Managers:

a) Fabrice Geimer, born on 23 January 1978 at Arlon (Belgium), professionally residing 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

b) Claude Crauser, born on 22 April 1981 at Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), professionally residing 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

B Managers:

c) David Miller, born on 21 September 1976 in New York (USA) professionally residing at 169 Calea Floresca, Building A, 4th Floor, Bucharest, Romania, 014472

d) Laurence Jacques, born on 11 April 1977 in Verviers (Belgium) professionally residing at L-2163 Luxembourg, 35 Avenue Monterey

2) The registered office is established in L-1420 Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholders of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente novembre.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. Knapwed Holdings Limited, une société à responsabilité limitée (limited liability company) de droit Chypriote, ayant son siège social à 2 Corner of Prodromou and Zinonos Kittieos, Palaceview House, 2064 Nicosia, Chypre, enregistré auprès du Registre des sociétés de Chypre sous le numéro H.E. 275774,

ici représentée par Madame Rachel HAFEDH, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chypre le 21 novembre 2011.

2. Lyman Properties Inc. une société constituée selon le droit des Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 1386524 et dont le siège social est situé à Global Corporate Consultants Group Inc, Palm Chamber, 197 Main Street, PO Box 4493, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Me Laurence Jacques, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bucarest le 26 octobre 2011.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, aux termes de la capacité en vertu de laquelle elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée sous le nom de RUNNYSIDE S.à r.l. qui est constituée par cet acte:

I. Forme, Objet, Durée, Dénomination, Siège Social.

Art. 1^{er}. Forme.

1.1. Il est formé par les présentes parties comparantes mentionnées ci-dessus et toutes les personnes physiques et morales qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts») (ci-après la «Société»).

Art. 2. Objet Social.

2.1. La Société a pour objet l'acquisition, la gestion, le développement et la vente pour son propre compte, directement ou indirectement, de biens immobiliers de quelque nature ou origine que ce soit, situés au Luxembourg, en Pologne ou dans toute autre juridiction.

2.2. L'objet social de la Société consiste également en l'acquisition de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres organismes ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra également procéder à la cession de ces participations par vente, échange ou de toute autre manière.

2.3. La Société peut également acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs mobilières, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.4. La Société peut également acquérir et développer tous brevets, marques et autres droits intellectuels et incorporels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

2.5. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales, d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société peut prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions de titres de créance, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tiers afin de garantir ses obligations ou celles de ses filiales ou sociétés affiliées. La Société peut aussi hypothéquer, nantir, céder, grever ou grever de toute autre manière tout ou partie de ses avoirs.

2.6. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et recourir à tous instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et les autres risques.

2.7. La Société peut prendre toutes les mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes les opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également accepter des mandats d'administrateur dans d'autres sociétés au Luxembourg ou à l'étranger, rémunérées ou non.

2.8. La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent aux objets décrits ci-dessus.

Art. 3. Durée.

3.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

3.2. La mort, la suspension des droits civils, l'insolvabilité ou la faillite de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraînera pas en soi la dissolution de la Société.

Art. 4. Dénomination.

4.1. La Société aura la dénomination de "RUNNYSIDE S.à r.l."

Art. 5. Siège social.

5.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

5.2. Il peut être transféré dans la commune par une décision du conseil de gérance.

5.3. Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

5.4. Des succursales ou des bureaux de la Société peuvent être établis soit au Luxembourg soit à l'étranger par une résolution du conseil de gérance prise conformément aux dispositions de l'Article 10.

II. Capital Social, Parts Sociales

Art. 6. Capital Social.

6.1. Le capital social de la Société est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-) représenté par CINQ CENTS (500) parts sociales comprenant QUATRE CENT CINQUANTE (450) Parts Sociales A et CINQUANTE (50) Parts Sociales B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune (chacune une "Part", le propriétaire de Parts Sociales A l'"Associé A" et le propriétaire de Parts Sociales B l'"Associé B").

6.2. Le capital social pourra à tout moment être modifié par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée des associés, dans les conditions requises pour la modification de ces Statuts.

Art. 7. Parts sociales.

7.1. Toutes les parts sont nominatives et inscrites dans un registre des associés conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés (le "Registre").

7.2. Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société proportionnelle au nombre de parts existantes. Les parts de la Société sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis sont tenus de nommer une personne unique en qualité de représentant à l'égard de la Société.

7.3. Sauf avec l'accord préalable écrit de(s) l'autre(s) Associé(s), aucun Associé ne pourra vendre, céder, transférer, gager, grever ou disposer de toute autre manière de toute Part ou de toute participation dans une Part à un non-associé, à moins qu'une telle disposition ne soit faite conformément aux dispositions relatives à un droit de suite contenu dans un éventuel pacte d'associés qui pourra être conclu entre les Associés à tout moment.

7.4. Entre Associés, les cessions de parts sont soumises à tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment.

7.5. Toute cession de Parts qui n'a pas été faite en conformité avec les restrictions aux cessions contenues dans ces Statuts ou dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les Associés à tout moment, le cas échéant, ne produira pas -d'effets à l'égard de la Société.

7.6. Les cessions de Parts doivent être constatées par acte notarié ou sous seing privé. Les cessions ne seront pas valables à l'égard de la Société ou des tiers tant qu'elles n'auront pas été notifiées à la Société ou acceptées par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

7.7. La Société refusera d'enregistrer dans le Registre toutes transactions effectuées sur des Parts de la Société qui n'ont pas été effectuées en conformité avec les conditions relatives aux cessions de Parts contenues dans ces Statuts ou dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les Associés à tout moment et ne reconnaîtra dans ce cas, aucun droit à des tiers dans ou contre la Société.

III. Gérance

Art. 8. Composition du Conseil de Gérance.

8.1. La Société sera gérée par des gérants qui, ensemble, constitueront le conseil de gérance de la Société (le «Conseil»). Le Conseil devra être composé d'au moins quatre (4) gérants, dont deux (2) gérants (les «Gérants A») seront choisis parmi une liste de gérants dont la nomination ou le remplacement sera proposé(e) par l'Associé A et dont deux (2) gérants (les «Gérants B») seront choisis parmi une liste de gérants dont la nomination ou le remplacement sera proposé (e) par l'Associé B.

8.2. Les gérants seront nommés, révoqués et remplacés ad nutum par l'assemblée générale des associés.

Art. 9. Réunion du Conseil.

9.1. Le Président du Conseil devra être un Gérant A. Le Président n'aura pas de voix prépondérante.

9.2. Les réunions du Conseil seront tenues aux heures déterminées par le Conseil et dans tous les cas pas moins de quatre (4) fois par année aux dates déterminées par le Conseil et au plus tard soixante (60) jours après la fin de chaque trimestre. Les réunions du Conseil se tiendront au principal établissement de la Société au Luxembourg ou à tout autre

endroit que le Conseil pourra déterminer à tout moment. Les réunions peuvent être tenues par conférence téléphonique et seront dans ce cas réputées avoir eu lieu au Luxembourg.

9.3. Sauf en cas d'urgence (auquel cas le préavis donné sera aussi long qu'il est raisonnablement possible compte tenu des circonstances), pas moins de dix (10) jours ouvrables de préavis écrit (ou toute autre période de préavis convenue à tout moment par le Conseil) devra être donné à tous les gérants pour chaque réunion du Conseil.

9.4. Ce préavis pourra être donné par lettre, télécopie ou courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen de communication similaire. Tout avis d'une réunion du conseil devra être accompagné par un ordre du jour écrit précisant les questions qui seront soulevées lors de la réunion ainsi que des copies de tout document devant être soumis au Conseil lors de la réunion.

9.5. Il peut être renoncé aux formalités de convocation d'une réunion du Conseil si tous les gérants sont présents ou représentés, et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de la réunion.

Aucun préavis particulier ne sera requis pour les réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un calendrier préalablement adopté par une résolution du Conseil.

9.6. Tout gérant d'une catégorie peut agir à toute réunion du Conseil en nommant par écrit, y compris par lettre, télécopie ou courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen de communication similaire, un autre gérant de la même catégorie comme son mandataire.

9.7. Le Conseil ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité de ses membres dont au moins un Gérant A et un Gérant B sont présents ou représentés, sauf dans le cas de la résiliation de tout accord de gestion d'actifs, auquel cas le quorum de toute réunion amenée à décider d'une telle résiliation ne devra pas exiger la présence des gérants ayant un conflit d'intérêt, et seule la présence de deux gérants sera dans ce cas requise.

9.8. Sauf pour les matières visées à l'Article 10 pour lesquelles le consentement unanime de tous les membres du Conseil est requis, les résolutions du Conseil sont adoptées à la majorité des votes.

9.9. Les décisions du Conseil seront constatées par procès-verbaux qui seront insérés dans un registre spécial et signés par le Président, si un Président a été désigné, ou par un Gérant A et un Gérant B.

9.10. Nonobstant ce qui précède, une résolution du Conseil peut également être passée par écrit, auquel cas elle consistera en un ou plusieurs documents contenant les résolutions et signé(s) par l'ensemble des gérants. La date d'une telle résolution sera celle de la dernière signature.

9.11. Chacun des gérants sera habilité à transmettre aux associés et à leurs conseillers professionnels respectifs les détails complets de toute information concernant la Société et ses activités (qu'ils soient ou non de nature confidentielle) qu'il pourrait obtenir du fait de sa fonction de gérant à condition que dans chaque cas la nature confidentielle de ces informations soit préservée.

Art. 10. Matières nécessitant l'accord unanime des gérants.

10.1. Toute décision relative à l'une des matières suivantes requerra l'accord unanime de tous les membres du Conseil:

- les nominations et révocations des tiers fournissant des services à la Société ou à ses filiales, y compris les gestionnaires d'actifs et de biens, autres que celles régies par un accord de gestion d'actifs;
- tout aveu de faillite;
- l'acquisition directe ou indirecte ou la vente par la Société d'un ou de plusieurs véhicules à finalité spécifique (special purpose vehicle ou SPV) ou de propriétés;
- toute cessation ou toute proposition de cesser d'exercer l'activité d'achat, de gestion et de revente de propriétés par l'intermédiaire de véhicules à finalité spécifique (special purpose vehicle ou SPV);
- l'engagement ou le licenciement d'un employé;
- toute transaction par la société avec un associé ou toute personne liée ou société associée, à l'exception des prêts d'associés ou des accords de gestion d'actifs;
- l'établissement ou la fermeture de toute succursale, agence ou bureau d'affaires;
- la conclusion ou le règlement de tout litige qui est estimé à un coût de plus de € 10.000 pour la Société, sauf pour le recouvrement de dettes dans le cours normal des activités de la Société;
- la conclusion de tout partenariat, joint venture, consortium ou accord de partage des bénéfices avec toute personne, sauf dans le cours normal des activités de la Société;
- l'acquisition par la Société de toutes propriétés ou actifs pour un montant total de plus de € 25.000;
- la conclusion de tout emprunt dont le montant s'élève à plus de € 10.000, à l'exception des prêts d'associés;
- tout paiement à un fournisseur en une seule transaction ou en une série de transactions de plus de € 10.000 (sauf pour ceux prévus dans le plan d'affaires convenu);
- l'octroi, l'abandon, le renouvellement etc. de baux en dehors du plan d'affaires;
- l'adoption d'un plan d'affaires ou la modification de ce dernier; et
- l'approbation des mises à jour trimestrielles du plan d'affaires (le cas échéant) recommandées par un gestionnaire d'actifs.

10.2. En cas de Défaut (tel que défini à l'Article 17), les matières énumérées ci-dessus devront être approuvées par le Conseil avec un quorum de deux gérant de la même catégorie.

Art. 11. Pouvoirs du Conseil.

11.1. A l'égard des tiers, le Conseil aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société et à ces Statuts.

11.2. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du Conseil.

11.3. Le Conseil peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Art. 12. Représentation.

12.1. La Société sera engagée par la signature conjointe de tout Gérant A et de tout Gérant B ou la signature de toute personne à qui un pouvoir de signature a été délégué conformément à l'Article 11.3. de ces Statuts.

Art. 13. Responsabilité des gérants.

13.1. Un gérant ne contracte, à raison de son mandat, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société.

VI. Assemblée générale des associés

Art. 14. Droit de vote.

14.1. Chaque part sociale donne droit à une voix à son détenteur.

14.2. Chaque associé peut participer à l'assemblée générale des associés indépendamment du nombre de parts sociales qu'il détient.

Art. 15. Pouvoirs.

15.1. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, exerce tous les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi sur les Sociétés ou ces Statuts.

15.2. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, peut décider que les états financiers et les activités de la Société seront supervisés par un ou plusieurs commissaires, qui ne doivent pas nécessairement être associés. Ils doivent nommer un ou plusieurs commissaires si la Société compte plus de 25 (vingt-cinq) associés. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, déterminera leur rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 16. Décisions de l'associé unique.

16.1. Les décisions de l'associé unique seront soit prises par écrit soit consignées dans un procès-verbal.

16.2. Les contrats conclus entre la Société et l'associé unique devront soit être passés par écrit soit être consignés dans un procès-verbal, sauf si ces contrats concernent des opérations courantes de la Société conclues à des conditions normales de marché.

Art. 17. Décisions de l'assemblée générale des associés.

17.1. Les décisions collectives des associés peuvent être prises soit par la tenue d'une assemblée générale des associés, soit par des résolutions écrites, si le nombre d'associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25). En pareille hypothèse, chaque associé recevra le texte précis des résolutions ou décisions à adopter et exprimera son vote par écrit. La signature de chaque associé pourra être apposée sur un seul document ou sur plusieurs copies délivrées en original, par fax, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication.

17.2. Les décisions de l'assemblée générale des associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par la majorité des associés. Le quorum pour une assemblée générale sera au moins un détenteur de Parts A et au moins un détenteur de Parts B présents ou représentés à une telle réunion et représentant ensemble plus de la moitié du capital social de la Société, cette disposition s'appliquant également aux résolutions écrites.

17.3. Sauf dans le cas où un associé est en Défaut (auquel cas cet associé doit perdre son droit de veto tel que prévu à l'Article 17.3 et la décision soumise à l'assemblée générale sera prise en conformité avec les dispositions de la Loi sur les Sociétés), toute décision de l'assemblée générale des associés en relation avec une des matières ci-dessous requerra l'accord unanime de tous les associés:

- tout changement dans ces Statuts, autre que celui qui est requis ou expressément envisagé en vertu d'un pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment;
- l'approbation des comptes audités qui doivent être préparés pour la Société et ses filiales
- le changement de la date de l'exercice comptable ou des règles comptables applicables
- toute requête de mise en liquidation;
- tout changement dans le capital social (y compris l'admission d'un nouvel associé) sauf dans les cas requis ou expressément envisagés en vertu d'un pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment;
- la fusion, l'acquisition ou la dissolution de la Société;

- toute décision de cesser d'exercer l'activité d'achat, de gestion et de revente des propriétés par l'intermédiaire de véhicules à finalité spécifique (special purpose vehicle);
- la conclusion par la Société de tout contrat ou arrangement à long terme ou qui est en dehors du cours normal des affaires de la Société, y compris tout accord de gestion d'actifs (à l'exclusion de la résiliation de tout accord de gestion d'actifs qui peut être décidée par tout actionnaire);
- le paiement de dividendes; et
- l'octroi de toute garantie ou indemnité.

17.4. Un "Défaut " comprend les cas où:

- un associé commet une violation substantielle de ses obligations en vertu d'un pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment et, lorsque cette violation est susceptible de réparation, qu' il n'y a pas été remédié dans les 14 (quatorze) jours après avoir été expressément requis par écrit de le faire par l'autre associé, et tel que le terme «violation substantielle» peut être défini dans un tel pacte d'associés;
- la liquidation (volontaire ou non) d'un associé autre qu'une simple restructuration en situation solvable dans laquelle la nouvelle société résultant de la restructuration assume (et est capable d'assumer) toutes les obligations de l'associé;
- un changement de contrôle d'un associé qui se produit sans avoir été accepté au préalable par l'autre associé;
- une ordonnance est rendue par un tribunal d'une juridiction compétente ou une résolution est adoptée pour la mise sous tutelle d'un associé;
- toute mesure est prise par toute personne (et n'est pas retirée ou déchargée dans les 90 jours) pour nommer un curateur ou un administrateur / gérant ad hoc pour l'ensemble ou une partie substantielle des actifs ou des engagements d'un associé;
- un associé devient incapable de payer ses dettes à leur échéance;
- un associé entre en concordat préventif de faillite ou dans un arrangement avec ses créanciers; et / ou
- un associé grève ou nantit toutes parts ou toute participation dans ces parts, sauf autorisation expresse et écrite entre les associés.

VII. Exercice social, Comptes annuels, Répartition des bénéfices

Art. 18. Exercice Social.

18.1. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 19. Comptes annuels.

19.1. Chaque année au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le Conseil devra dresser un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

19.2. L'inventaire et le bilan seront disponibles pour inspection par tout associé au siège social de la Société.

Art. 20. Répartition des bénéfices.

20.1. Le bénéfice net de la Société correspond au résultat brut tel que déterminé dans les comptes annuels au compte de résultats, diminué des frais généraux, amortissements et dépenses. Chaque année, il est prélevé sur le bénéfice net de l'exercice cinq pour cent (5%) au moins pour la formation de la réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

20.2. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun dans la Société sauf indication contraire dans tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment. Le Conseil peut décider de verser des dividendes intérimaires dans les conditions prescrites par les dispositions légales et réglementaires applicables et tout pacte d'associés qui pourra être conclu entre les associés à tout moment.

VI. Liquidation

Art. 21. Liquidation.

21. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par les associés, qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

VIII. Dispositions générales

Art. 22. Droit applicable.

20.1. Tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts sera réglé conformément à la Loi sur les Sociétés.

Art. 23. Langue.

21. Ces Statuts ont été rédigés en anglais suivi d'une version en français. En cas de contradiction entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Souscription et Paiement

L'intégralité des cinq cents (500) parts sociales de la Société ont été souscrites (à savoir quatre cent cinquante (450) Parts Sociales A par Knapwed Holdings Limited prénommée et cinquante(50) Parts Sociales B par Lyman Properties Inc. prénommée) et ont été entièrement libérées au moyen d'un apport en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) est à la libre disposition de la Société, telle qu'il a été prouvé au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2012.

Estimation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont évalués à environ mille euros (1.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont pris les résolutions suivantes:

1) le nombre de gérants est fixé à quatre. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants pour une durée indéterminée par l'assemblée:

Gérants A:

a) Fabrice Geimer, né le 23 janvier 1978 à Arlon (Belgique), avec adresse professionnelle au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

b) Claude Crauser né le 22 avril 1981 à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), avec adresse professionnelle au 5, Avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg,

Gérants B:

a) David Miller, né le 21 septembre 1976 à New York (USA) avec adresse professionnelle au 169 Calea Floresca, Building A, 4th Floor, Bucharest, Roumanie, 014472

b) Laurence Jacques, née le 11 avril 1977 à Verviers (Belgique) avec adresse professionnelle au L-2163 Luxembourg, 35 Avenue Monterey.

2) Le siège social est établi à L-1420 Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française. A la demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Hafedh, Jacques, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 décembre 2011. Relation: LAC/2011/53583. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 2 décembre 2011.

Référence de publication: 2011167008/610.

(110193418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Kingspan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.400,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 83.549.

Les comptes annuels au 30 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2011.

Référence de publication: 2011168254/10.

(110194948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

KD Manhattan Luxco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 140.309.

Il résulte des résolutions écrites des associés de la Société datées du 6 décembre 2011 que les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants de catégorie A, avec effet au 1^{er} décembre 2011:

- Monsieur Jose Antonio Perez Helguera, né le 14 novembre 1973, à México, D.F. (Mexique), demeurant professionnellement à 2601 S. Bayshore Drive, Suite 1215, Miami, FL 33133, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Jean-Charles Vitali, né le 30 mai 1963 à Lotzwil (Suisse), demeurant professionnellement à 34 Chemin Frank-Thomas, 1208 Genève, Suisse.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Pour extrait
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011168259/18.

(110194669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

KEY SAFETY SYSTEMS Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 102, rue des Maraîchers.

R.C.S. Luxembourg B 93.789.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 8 septembre 2011 déposés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 7 octobre 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011168261/14.

(110194887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

KJK Fund SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 86.729.

Monsieur Nils LADEFOGED a démissionné de son poste de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet au 16 novembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

KJK Fund SICAV-SIF
Signature

Référence de publication: 2011168262/13.

(110194584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Kuching S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 132.689.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2011168263/12.

(110195385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Kwear Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 119.787.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168264/9.

(110195369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

K2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.373.

Le Bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168265/9.

(110195315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

ITW Alpha Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 781.373.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faiënerie.
R.C.S. Luxembourg B 103.881.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first of November

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

THERE APPEARED

"ITW Participations S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number 85382 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Monique Martins, employee, residing in Luxembourg, acting as manager of the said company.

Such appearing party acting as Sole Shareholder of the ITW Alpha S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faiënerie, L1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 103 881, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 9 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 48 dated 18 January 2005, page 2270 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 7 October 2010, published in the Mémorial number 2617, dated 30 November 2010 page 125360.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provision of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of three hundred million euro (EUR 300,000,000.00.-), so as to raise it from its current amount of four hundred eighty-one million three hundred seventy-three thousand euro (EUR 481,373,000.00.-) up to seven hundred eighty-one million three hundred seventy-three thousand euro (EUR 781,373,000.00.-), by the issue of three hundred thousand (300,000) new shares, having a nominal value of thousand euro (EUR 1,000.00.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the Company (collectively referred to as the "New Shares"), plus a share premium of a total amount of one hundred

fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 156,928,838.95.-) to be attached to the New Shares (the "Share Premium").

All the New Shares are wholly subscribed by the Sole Shareholder and paid up by a contribution in kind consisting of 392,965,277 preferred shares, having a value of four hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 456,928,838.95.-), of ITW CS (UK) Ltd a company incorporated in United Kingdom, having its registered office at 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, United Kingdom registered with the company number 07073267 (the "Contribution").

The amount of three hundred million euro (EUR 300,000,000.00.-) is allocated to the share capital of the Company and the amount of one hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 156,928,838.95.-) is allocated to the special share premium account of the Company.

Evidence of the Contribution and its value has been given to the Notary by a copy of a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the Contribution made by the Sole Shareholder is at least equal to the nominal value plus premium of the New Shares. The copy of the valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 5.1 of the Articles of the Company is amended and now reads as follows:

5.1. The Company's corporate capital is fixed at seven hundred eightyone million three hundred seventy-three thousand euro (EUR 781,373,000.00.-) represented by seven hundred eighty-one thousand three hundred seventy-three (781,373) shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000.00.-) each (the "Shares").

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 6,500.-.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the representative of the appearing party, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, said representative of the appearing company and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-et-un novembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

A COMPARU:

"ITW Participations S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85 382 ("l'Associé Unique"),

ici représentée par Monique Martins, employée, demeurant à Luxembourg, en sa qualité de gérante de ladite société.

La comparante agissant en tant qu'Associé Unique d'ITW Alpha S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103 881, constituée par un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 9 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 48 en date du 18 janvier 2005, page 2270 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 2010, publié au Mémorial numéro 2612, en date du 30 novembre 2010 page 125360.

La comparante représentant la totalité du capital social, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des résolutions suivantes, adoptées conformément à l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée, en vertu de laquelle l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de cette société et les décisions de l'associé unique sont documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cent millions euros (EUR 300.000.000,00.-), afin de l'augmenter de son montant actuel de quatre cent quatre-vingt-un millions trois cent soixante-

treize mille euros (EUR 481.373.000,00.-) à sept cent quatre-vingt-un millions trois cent soixante-treize mille euros (EUR 781.373.000,00.-), par la création et l'émission de trois cent mille (300.000) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00.-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de la Société (désignées ensemble les "Nouvelles Parts Sociales"), avec une prime d'émission d'un montant total de cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 156.928.838,95.-) devant être attachée aux Nouvelles Parts Sociales (la "Prime d'Emission").

Toutes les Nouvelles Parts Sociales sont intégralement souscrites par l'Associé Unique et libérées par un apport en nature consistant en 392.965.277 parts sociales préférentielles ayant une valeur de quatre cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euro quatre-vingt-quinze centimes d'euros (EUR 456.928.838,95.-) de la société ITW CS (UK) Ltd une société constituée au Royaume-Uni ayant son siège social au 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, Royaume-Uni enregistrée sous le numéro de société 07073267 (l' "Apport").

Le montant de trois cent millions Euro (EUR 300.000.000,00.-) est alloué au capital social de la Société et le montant de cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 156.928.838,95.-) est alloué au compte spécial de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'Apport et de sa valeur a été donnée au Notaire par la copie d'un rapport d'évaluation qui montre que les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'Apport fait par l'Associé Unique est au moins égale à la valeur nominale plus la prime des Nouvelles Parts Sociales. La copie du rapport d'évaluation restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution mentionnée ci-dessus, l'article 5.1 des Statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

5.1. Le capital social est fixé à sept cent quatre-vingt-un millions trois cent soixante-treize mille euros (EUR 781.373.000,00.-) représenté par sept cent quatre-vingt-un mille trois cent soixante-treize (781.373) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00.-), toutes entièrement souscrites et libérées (les "Parts Sociales").

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement EUR 6.500.-.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu à la représentante de la personne comparante, connue du Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, ladite représentante de la personne comparante a signé avec le Notaire le présent acte.

Signé: M. MARTINS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52426. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2011.

Référence de publication: 2011166830/130.

(110193710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

LBREP III Sun & Moon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.586.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 10 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 9 septembre 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011168289/13.

(110194893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

K2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.373.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011168266/9.
(110195321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

K2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 107.373.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2011168267/9.
(110195333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

L'Alpic, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5842 Hesperange, 1, Am Weichbaendchen.
R.C.S. Luxembourg B 127.252.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Senningerberg, le 8 décembre 2011.
Référence de publication: 2011168270/10.
(110195513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lake VFM LuxCo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 139.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Un mandataire
Référence de publication: 2011168271/10.
(110195125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lake VFM LuxCo S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 139.090.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Un mandataire
Référence de publication: 2011168272/10.
(110195126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Hydinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 60.295.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le deux décembre.
Par-devant Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

La société anonyme de droit belge «BUFIGES», établie et ayant son siège social à B-4730 Raeren, Neustrasse 65, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 460.645.476,

représentée par deux de ses administrateurs, à savoir Monsieur Philippe SCHOONBROODT, demeurant à B-4730 Raeren, Neustrasse 65 et Madame Ursula RADEMACHER, demeurant à B-4730 Raeren, Neustrasse 65,

lesquels peuvent valablement engager la société en toutes circonstances par leurs signatures conjointes, selon l'article 15 des statuts,

ici représentée par Monsieur Luc SCHMITT, salarié, demeurant professionnellement à L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel,

en vertu d'une procuration lui donnée sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentant demeurera annexée aux présentes pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant agissant en sa dite qualité a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I. - Que la société anonyme «HYDINVEST S.A.», établie et ayant son siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 60.295, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 1997, publié au Mémorial C n° 620 du 7 novembre 1997.

II. - Que le capital social de la société anonyme «HYDINVEST S.A.», pré-qualifiée, s'élève actuellement à QUATRE MILLIONS QUATRE-VINGT-ONZE MILLE EUROS (€ 4.091.000,-) représenté par CENT SOIXANTE-CINQ MILLE (165.000) actions d'une valeur nominale de VINGT-QUATRE EUROS SOIXANTE-DIX-NEUF CENTS (€ 24,79), entièrement libérées;

III. - Que le comparant en sa qualité d'actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financières de la susdite société anonyme «HYDINVEST S.A.».

IV. - Que le comparant est propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant actionnaire unique, il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société, celle-ci ayant cessé d'exister;

V. - Que le comparant déclare que les dettes connues ont été payées et qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'elle répond personnellement de tous les engagements sociaux.

Il est ici rappelé qu'aux termes d'un protocole d'accord du 25 février 2000 la société HYDINVEST a acquis une participation minoritaire dans la société française ALL-TEC et a bénéficié de la promesse de vente des parts de l'associé majoritaire. A la suite de nombreuses procédures la société HYDINVEST est devenue propriétaire de 95,29 % des parts de la société ALL-TEC. Des litiges sont en cours. La société BUFIGES reprend l'ensemble des droits de la société HYDINVEST dans les procédures existantes à savoir:

- l'action en concurrence déloyale engagée par la société HYDINVEST à l'encontre de la société ACCORDSEAL, Monsieur DUGEENTAY Madame HUDRY actuellement pendante devant le tribunal de commerce de Villefranche sur Saône et ce jusqu'à ce qu'une décision définitive soit rendue après exercice de toutes les voies de recours;

- la procédure devant le tribunal arbitral engagée à l'encontre de Monsieur DUGENETAY relative au prix de cession des parts de la société ALL-TEC ayant appartenu à Monsieur DUGENETAY;

- la plainte pénale déposée contre Monsieur DUGENETAY notamment pour abus de biens sociaux et escroquerie.

La société BUFIGES reprend également les droits de la société HYDINVEST dans les éventuelles procédures à venir relatives aux opérations de cession des titres ALL-TEC.

VI. - Que décharge pleine et entière est accordée aux organes sociaux de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII. - Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant.

VIII. - Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Schmitt, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 5 décembre 2011. Relation: EAC/2011/16303. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166806/65.

(110193253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Lumen Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 152.437.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Lumen Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011168278/11.

(110195402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Natursteine A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.054.

AUSZUG

Mit Wirkung zum 7. Dezember 2011 hat Frau Sonja HERMES, mit Geschäftsadresse in L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, ihre Kündigung mit sofortiger Wirkung als Rechnungsprüferin der Gesellschaft Lux Natursteine A.G. eingereicht.

Luxembourg, den 7. Dezember 2011.

Référence de publication: 2011168282/12.

(110194571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Luxaviation Holding Company, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 147.397.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168284/10.

(110194740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Luxflower SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 24, Op der Haart.

R.C.S. Luxembourg B 93.798.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168285/10.

(110195610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Natursteine A.G., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 117.054.

En date du 8 décembre 2011, l'étude FRITSCH & GROZINGER, avocats à la Cour, sise à L-1371 Luxembourg, 105, Val Ste Croix, a dénoncé avec effet immédiat la convention de domiciliation conclue le 1^{er} juin 2006 avec la société Lux Natursteine A.G., ayant siège social à L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte et inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 117054.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168283/12.

(110194961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Idamante S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 10.246.707,30.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 152.516.

In the year two thousand and eleven, on the seventh day of the month of October.

Before Maître Henri Hellinckx notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Idamante S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg incorporated on 19th March 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 1088 dated 25th May 2010. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by deed of Me Henri Hellinckx, prenamed, on 14th December 2010 published in the Mémorial number 1162 dated 31st May 2011.

The meeting was presided by Me Nora Filali, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer, Me Simone Gruber, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities. As it appeared from said attendance list, all six hundred and fifty-eight million five hundred and thirty-three thousand five hundred and thirty (658,533,530) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- increase of the issued share capital of the Company from its current amount of six million five hundred and eighty-five thousand three hundred and thirty-five United States Dollars and thirty cents (USD 6,585,335.30) to ten million two hundred and forty-six thousand seven hundred and seven United States Dollars and thirty cents (USD 10,246,707.30) by the issue of a total of three hundred and sixtysix million one hundred and thirty-seven thousand two hundred (366,137,200) shares of ten (10) different classes (being thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty (36,613,720) shares per classes A to J) of a nominal value and a subscription price of one cent United States Dollars (USD 0.01) each (the "New Shares") for a total subscription price of thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the shareholders of the Company (the "Subscribers") as set forth in the table below; payment of the Subscription Price by the Subscribers by way of a contribution in kind consisting in a claim of a total amount of thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) owned by the Subscribers against the Company (the "Contribution"); approval of the valuation of the Contribution to thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) and allocation of the Contribution to the share capital account for an amount of three million six hundred and sixty-one thousand three hundred and seventy-two United States Dollars (USD 3,661,372) and to the freely distributable share premium for an amount of thirty-two million nine hundred and fifty-two thousand three hundred and forty-eight United States Dollars (USD 32,952,348);

Shareholder	Class of New Shares	Number of New Shares subscribed	Share Subscription Price (USD)
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	A	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	72,916	7,291.6

Total Class A		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	B	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co- Investment Partnership	B	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	72,916	7,291.6
Total Class B		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	C	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	72,916	7,291.6
Total Class C	C	36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	D	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	72,916	7,291.6
Total Class D		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	E	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	72,916	7,291.6
Total Class E		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	F	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	72,916	7,291.6
Total Class F		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	G	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	72,916	7,291.6

Total Class G		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	H	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	72,916	7,291.6
Total Class H		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	I	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	72,916	7,291.6
Total Class I		36,613,720	3,661,372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	J	7,125,266	712,526.6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	7,434,532	743,453.2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	7,371,056	737,105.6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	7,034,503	703,450.3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3,957,549	395,754.9
Fourth Cinven Fund FCPR	J	3,256,110	325,611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	361,788	36,178.8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	72,916	7,291.6
Total Class J		36,613,720	3,661,372
Total		366,137,200	36,613,720

- amendment of article 5.1 of the Articles to reflect the above, so as to read as follows:

“ **5.1.** The issued share capital of the Company is set at ten million two hundred and forty-six thousand seven hundred and seven United States Dollars and thirty cents (USD 10,246,707.30) divided into

one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class A Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class B Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class C Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class D Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class E Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class F Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class G Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class H Shares, one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class I Shares,

and
 one hundred and two million four hundred and sixty-seven thousand and seventythree (102,467,073) Class J Shares, each Share with a nominal value of one cent United States Dollars (USD0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.”

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions:

Sole resolution

The meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of six million five hundred and eighty-five thousand three hundred and thirty-five United States Dollars and thirty cents (USD 6,585,335.30) to ten million two hundred and forty-six thousand seven hundred and seven United States Dollars and thirty cents (USD 10,246,707.30) by the issue of a total of three hundred and sixty-six million one hundred and thirty-seven thousand two hundred (366,137,200) shares of ten (10) different classes (being thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty (36,613,720) shares per classes A to J) of a nominal value and a subscription price of one cent

United States Dollars (USD 0.01) each (the “New Shares”) for a total subscription price of thirtysix million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) (the “Subscription Price”).

The Subscribers, all here represented by Me Nora Filali, prenamed, thereupon subscribed for the New Shares so issued as set forth in the table in the agenda for the Subscription Price as set forth in the same table in the agenda.

The Subscribers fully paid the Subscription Price by a contribution in kind consisting in a claim of a total aggregate amount of thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) owned by the Subscribers against the Company (the “Contribution”).

The Contribution has been subject of a report of the board of managers of the Company dated October 2011 (a copy of which is annexed to the present deed to be registered therewith).

The conclusion of such report reads as follows:

“In view of the above, the Board of Managers believes that the value of the Contribution in Kind amounts to at least thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720) being equal to the subscription price of the three hundred and sixty-six million one hundred and thirty-seven thousand two hundred (366,137,200) shares (of different classes) to be issued by the Company for a total subscription price of thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720).”

The meeting resolved to value the Contribution at thirty-six million six hundred and thirteen thousand seven hundred and twenty United States Dollars (USD 36,613,720).

Evidence of the Contribution to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount of three million six hundred and sixtyone thousand three hundred and seventy-two United States Dollars (USD 3,661,372) to the share capital account and an amount of thirty-two million nine hundred and fifty-two thousand three hundred and forty-eight United States Dollars (USD 32,952,348) to the freely distributable share premium.

The meeting then resolved to amend article 5.1 of the Articles as set forth in the agenda.

There being no further item on the agenda the meeting was closed.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 6,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille onze, le septième jour du mois d’octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s’est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés de «Idamante S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, constituée le 19 mars 2010 suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1088 du 25 mai 2010. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu de Maître Henri Hellinckx, prénommé, le 14 décembre 2010, publié au Mémorial numéro 1162 du 31 mai 2011.

L’assemblée a été présidée par M^e Nora Filali, maître en droit, résidant à Luxembourg.

A été nommée secrétaire et scrutateur M^e Simone Gruber, maître en droit, résidant à Luxembourg.

La présidente a déclaré et requis le notaire d’acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les six cent cinquante-huit millions cinq cent trente-trois mille cinq cent trente (658.533.530) parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l’assemblée générale et les associés de la Société ont déclaré qu’ils ont eu connaissance préalable de l’ordre du jour, de sorte que l’assemblée était valablement constituée et pouvait décider valablement sur tous les points à l’ordre du jour.

2. L’ordre du jour de l’assemblée est le suivant:

- augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de six millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-cinq Dollars des Etats-Unis et trente cents (USD 6.585.335,30) à dix millions deux cent quarante-six mille sept cent sept Dollars des Etats-Unis et trente cents (USD 10.246.707,30) par l’émission d’un total de trois cent

soixante-six millions cent trente-sept mille deux cents (366.137.200) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt (36.613.720) parts sociales de classe A à J) ayant une valeur nominale et un prix de souscription de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les associés de la Société (les «Souscripteurs») comme précisé dans le tableau ci-après; paiement du Prix de Souscription par les Souscripteurs par un apport en nature consistant en une créance envers la Société pour un montant total de trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) détenue par les Souscripteurs (l'«Apport»); approbation de l'évaluation de l'Apport à trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) et allocation de l'Apport au compte du capital social pour un montant de trois millions six cent soixante-et-un mille trois cent soixante-douze Dollars des Etats-Unis (USD 3.661.372) et au compte de la prime d'émission librement distribuable pour un montant de trente-deux millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quarante-huit Dollars de Etats-Unis (USD 32.952.348);

Associé	Classe des Nouvelles Parts Sociales	Nombre de Nouvelles Parts Sociales	Prix de Souscription (USD)
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	A	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	72.916	7.291,6
Total Class A		36.613.720	3.661.372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	B	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	72.916	7.291,6
Total Class B		36.613.720	3.661.372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	C	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	72.916	7.291,6
Total Class C		36.613.720	3.661.372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	D	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	72.916	7.291,6
Total Class D		36.613.720	3.661.372
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	7.371.056	737.105,6

Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	E	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	72.916	7.291,6
Total Class E		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	F	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	72.916	7.291,6
Total Class F		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	G	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	72.916	7.291,6
Total Class G		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	H	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	72.916	7.291,6
Total Class H		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	I	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	72.916	7.291,6
Total Class I		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	J	7.125.266	712.526,6
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	7.434.532	743.453,2
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	7.371.056	737.105,6
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	7.034.503	703.450,3
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	3.957.549	395.754,9
Fourth Cinven Fund FCPR	J	3.256.110	325.611
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	361.788	36.178,8
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	72.916	7.291,6
Total Class J		<u>36.613.720</u>	<u>3.661.372</u>
Total		<u>366.137.200</u>	<u>36.613.720</u>

- modification comme suit de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter ce qui précède:

« 5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à dix millions deux cent quarante-six mille sept cent sept Dollars des Etats-Unis et trente cents (USD 10.246.707,30) divisé en

cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe A, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe B, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe C, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe D, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe E, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe F, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe G, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe H, cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe I, et cent deux millions quatre cent soixante-sept mille soixante-treize (102.467.073) parts sociales de classe J, chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) et les droits et obligations comme prévus dans les présents Statuts.»

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de six millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent trente-cinq Dollars des Etats-Unis et trente cents (USD 6.585.335,30) à dix millions deux cent quarante-six mille sept cent sept Dollars des Etats-Unis et trente cents (USD 10.246.707,30) par l'émission d'un total de trois cent soixante-six millions cent trente-sept mille deux cents (366.137.200) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt (36.613.720) parts sociales de classe A à J) ayant une valeur nominale et un prix de souscription de un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) (le «Prix de Souscription»).

Les Souscripteurs, ici tous représentés par Me Nora Filali, prénommée, ont ensuite souscrit aux Nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans le tableau figurant à l'ordre du jour pour le Prix de Souscription tel qu'indiqué dans le même tableau figurant à l'ordre du jour.

Les Souscripteurs ont entièrement libéré le Prix de Souscription par un apport en nature consistant en une créance envers la Société pour un montant total de trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) détenue par les Souscripteurs (l'«Apport»).

L'Apport a fait l'objet d'un rapport du conseil de gérance de la Société daté du octobre 2011 (dont une copie est annexée au présent acte en vue de son enregistrement).

La conclusion de ce rapport est la suivante:

«Au vu de ce qui précède, le Conseil de Gérance de la Société estime que la valeur de l'Apport en Nature s'élève au moins à trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720) qui équivaut au prix de souscription des trois cent soixante-six millions cent trente-sept mille deux cents (366.137.200) parts sociales (de différentes classes) devant être émises par la Société pour un prix de souscription total de trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720).»

L'assemblée a décidé d'évaluer l'Apport à trente-six millions six cent treize mille sept cent vingt Dollars des Etats-Unis (USD 36.613.720).

Preuve de l'Apport à la Société a été produite au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer un montant de trois millions six cent soixante et un mille trois cent soixante-douze Dollars des Etats-Unis (USD 3.661.372) au compte du capital social et un montant de trente-deux millions neuf cent cinquante-deux mille trois cent quarante-huit Dollars de Etats-Unis (USD 32.952.348) à la prime d'émission librement distribuable.

L'assemblée a ensuite décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts tel qu'indiqué dans l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 6.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: N. FILALI, S. GRUBER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 14 octobre 2011. Relation: LAC/2011/45566. Reçu soixante-quinze euros (75,-EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 30 novembre 2011.

Référence de publication: 2011166810/386.

(110193400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

La Mireille, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 7, rue du Cimetière.

R.C.S. Luxembourg B 117.182.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168286/10.

(110195187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

LDM Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 121.882.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168291/9.

(110195586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lemon Green S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 92.130.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2011168293/12.

(110195386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Racing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 113.080.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 5 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 septembre 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011168301/13.

(110194846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lerulux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 110.139.

Les comptes annuels de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168294/10.

(110195707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Losange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 70.865.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168299/10.

(110195783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Voirie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5627 Mondorf les Bains, 15, avenue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 90.885.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168302/10.

(110194856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.200.000.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 149.795.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first of November

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed,

THERE APPEARED

“ITW Alpha S.à r.l.”, a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number 103 881 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Monique Martins, employee, residing in Luxembourg, acting as manager of the said company.

Such appearing party acting as Sole Shareholder of the ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 149 795, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 30 November 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 22 dated 5 January 2010, page 1012 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 15 February 2011, published in the Mémorial number 1198, dated 3 June 2011 page 57498.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provision of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of two hundred sixty-six million three hundred forty thousand five hundred sixty-five euro (EUR 266,340,565.00), so as to raise it from its current amount of nine hundred thirty-three million six hundred fifty-nine thousand four hundred thirty-five euro (EUR 933,659,435.00) up to one billion two hundred million euro (EUR 1,200,000,000.00), by the issue of two hundred sixty-six million three hundred forty thousand five hundred sixty-five (266,340,565) new shares, having a nominal value of one euro (EUR 1.00) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the Company (collectively referred to as the "New Shares"), plus a share premium of a total amount of one hundred ninety million five hundred eighty-eight thousand two hundred seventythree euro ninety-five eurocent (EUR 190,588,273.95) so as to raise it from its current amount of five hundred eighty-nine million five hundred ten thousand six hundred eleven euro (EUR 589,510,611.00) to seven hundred eighty million ninety-eight thousand eight hundred eighty-four euro ninety-five eurocent (EUR 780,098,884.95) be attached to the New Shares (the "Share Premium").

All the New Shares are wholly subscribed by the Sole Shareholder and paid up by a contribution in kind consisting of 392,965,277 preferred shares, having a value of four hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 456,928,838.95), of ITW CS (UK) Ltd a company incorporated in United Kingdom, having its registered office at 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, United Kingdom registered with the company number 07073267 (the "Contribution").

The amount of two hundred sixty-six million three hundred forty thousand five hundred sixty-five euro (EUR 266,340,565.00) is allocated to the share capital of the Company and the amount of one hundred ninety million five hundred eighty-eight thousand two hundred seventy-three euro ninety-five eurocent (EUR 190,588,273.95) is allocated to the special share premium account of the Company.

The Sole Shareholder specifies that the Contribution of four hundred fiftysix million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 456,928,838.95) is allocated to the French fiscal balance sheet and particularly to the equity of the French branch of the Company, located at 3-5 rue Saint Georges, 75009 Paris, France, registered with the Commercial and Companies Register of Créteil (France) under no 519 451 231.

Evidence of the Contribution and its value has been given to the Notary by a copy of a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the Contribution made by the Sole Shareholder is at least equal to the nominal value plus premium of the New Shares. The copy of the valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 6.1 of the Articles of the Company is amended and now reads as follows:

6.1. Share capital. The Company's corporate capital is fixed at one billion two hundred million euro (EUR 1,200,000,000.00) represented by one billion two hundred million shares (1,200,000,000) shares with a nominal value of one euro (EUR 1.00) each (the "Shares").

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 6,500.-.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

This notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the representative of the appearing party, who is known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, said representative of the appearing company and the Notary, have together signed this deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un novembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

A COMPARU:

"ITW Alpha S.à r.l.", une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103 881 ("l'Associé Unique"),

ci-représentée par Monique Martins, employée, demeurant à Luxembourg, en sa qualité de gérante de ladite société.

La comparante agissant en tant qu'Associé Unique d'ITW Group France (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149 795, constituée par un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 30 novembre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 22 en date du 5 janvier 2010, page 1012 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 février 2011, publié au Mémorial numéro 1198, en date du 3 juin 2011 page 57498.

La comparante représentant la totalité du capital social, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des résolutions suivantes, adoptées conformément à l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée, en vertu de laquelle l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de cette société et les décisions de l'associé unique sont documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-six millions trois cent quarante mille cinq cent soixante-cinq euro (EUR 266.340.565,00), afin de l'augmenter de son montant actuel de neuf cent trente-trois millions six cent cinquante-neuf mille quatre cent trente-cinq euros (EUR 933.659.435,00) à un milliard deux cent millions euros (EUR 1.200.000.000,00), par la création et l'émission de deux cent soixante-six millions trois cent quarante mille cinq cent soixante-cinq (266.340.565) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1,00) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de la Société (désignées ensemble les "Nouvelles Parts Sociales"), avec une prime d'émission d'un montant total de cent quatre-vingt-dix millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante-treize euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 190.588.273,95), afin de l'augmenter de son montant actuel de cinq cent quatre-vingt-neuf million cinq cent dix mille six cent onze euros (EUR 589.510.611,00) à sept cent quatre-vingt millions quatre-vingt-dix-huit mille huit cent quatre-vingt-quatre euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 780.098.884,95) devant être attachée aux Nouvelles Parts Sociales (la "Prime d'Emission").

Toutes les Nouvelles Parts Sociales sont intégralement souscrites par l'Associé Unique et libérées par un apport en nature consistant en 392.965.277 parts sociales préférentielles ayant une valeur de quatre cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euro quatre-vingt-quinze centimes d'euros (EUR 456.928.838,95) de la société ITW CS (UK) Ltd une société constituée au Royaume-Uni ayant son siège social au 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, Royaume-Uni enregistrée sous le numéro de société 07073267 (l'"Apport").

Le montant de deux cent soixante-six millions trois cent quarante mille cinq cent soixante-cinq euro (EUR 266.340.565,00) est alloué au capital social de la Société et le montant de cent quatre-vingt-dix millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent soixante-treize euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 190.588.273,95) est alloué au compte spécial de prime d'émission de la Société.

L'Associé Unique précise que l'Apport d'un montant quatre cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euro quatre-vingt-quinze centimes d'euros (EUR 456.928.838,95) est alloué au bilan fiscal et plus particulièrement au "capital social" de la succursale française de la Société, sise au 3-5, rue Saint Georges, 75009 Paris, France, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Créteil (France) sous le numéro 519 451 231.

La preuve de l'Apport et de sa valeur a été donnée au Notaire par la copie d'un rapport d'évaluation qui montre que les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'Apport fait par l'Associé Unique est au moins égale à la valeur nominale plus la prime des Nouvelles Parts Sociales. La copie du rapport d'évaluation restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution mentionnée ci-dessus, l'article 6.1 des Statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

6.1. Capital social. Le capital social est fixé à un milliard deux cent millions euros (EUR 1.200.000.000,00) représenté par un milliard deux cent millions (1.200.000.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,00), toutes entièrement souscrites et libérées (les "Parts Sociales").

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement EUR 6.500,-.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu à la représentante de la personne comparante, connue du Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, ladite représentante de la personne comparante a signé avec le Notaire le présent acte.

Signé: M. MARTINS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52427. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2011.

Référence de publication: 2011166831/147.

(110193723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Lux Voirie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5627 Mondorf les Bains, 15, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 90.885.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168303/10.

(110194857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Voirie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5627 Mondorf les Bains, 15, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 90.885.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168304/10.

(110194858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Lux Voirie Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5627 Mondorf les Bains, 15, avenue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 90.885.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168305/10.

(110194859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Luxani Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 76.943.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05 Décembre 2011 que:

- L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Riccardo MORALDI de sa fonction d'administrateur.

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Michele CANEPA de sa fonction d'administrateur.

- L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur et président Madame Valérie WESQUY, employée privée, née à Mont Saint Martin (France) le 6 Mars 1968 et domiciliée professionnellement 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Monsieur Andrea DE MARIA, employé privé, né à Tricase (Italie) le 1^{er} Août 1975 et domicilié professionnellement 40, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg.

L'Assemblée décide de nommer en tant qu'administrateur Monsieur Bertrand MICHAUD, administrateur de sociétés, né à Paris 19^e, le 21 Novembre 1961 et domicilié professionnellement au 3, rue Belle-Vue, L-1227 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire Ser.Com S.à.r.L avec siège social au 19, boulevard Grande Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 05 Décembre 2011.

Référence de publication: 2011168306/23.

(110194754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

ITW Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 656.923.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 193, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 85.382.

In the year two thousand and eleven, on the twenty-first of November

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg,

THERE APPEARED

"ITW (EU) Holdings Ltd.", a company incorporated in Bermuda, having its registered office at 18th Parliament Street, Milner House, HM12 Hamilton, Bermuda, registered with the Bermuda trade and companies register under number 30198 (the "Sole Shareholder"),

here represented by Monique Martins, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 18 November 2011.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party acting as Sole Shareholder of the ITW Participations S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 85 382, incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Frank Baden, notary residing in Luxembourg, dated 20 December 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 616 dated 19 April 2002, page 29560 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, dated 7 October 2010, published in the Mémorial number 2677, dated 7 December 2010 page 128475.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions taken in accordance with the provision of article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended pursuant to which a sole shareholder of a société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing:

First resolution

The Sole Shareholder decides to increase the Company's share capital by an amount of three hundred million euro (EUR 300,000,000.00), so as to raise it from its current amount of three hundred fifty-six million nine hundred twenty-three thousand Euro (EUR 356,923,000.00) up to six hundred fifty-six million nine hundred twenty-three thousand euro (EUR 656,923,000.00), by the issue of three hundred thousand (300,000) new shares, having a nominal value of thousand euro (EUR 1,000.00) each and having the same rights and obligations as the existing shares of the Company (collectively referred to as the "New Shares"), plus a share premium of a total amount of one hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 156,928,838.95) to be attached to the New Shares (the "Share Premium").

All the New Shares are wholly subscribed by the Sole Shareholder and paid up by a contribution in kind consisting of 392,965,277 preferred shares, having a value of four hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 456,928,838.95), of ITW CS (UK) Ltd a company incorporated in United Kingdom, having its registered office at 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, United Kingdom registered with the company number 07073267 (the "Contribution").

The amount of three hundred million euro (EUR 300,000,000.00) is allocated to the share capital of the Company and the amount of one hundred fifty-six million nine hundred twenty-eight thousand eight hundred thirty-eight euro ninety-five eurocent (EUR 156,928,838.95) is allocated to the special share premium account of the Company.

Evidence of the Contribution and its value has been given to the Notary by a valuation report which shows that the managers of the Company have confirmed that the value of the Contribution made by the Sole Shareholder is at least equal to the nominal value plus premium of the New Shares. The valuation report shall remain annexed to the present deed and shall be registered with it.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 5.1 of the Articles of the Company is amended and now reads as follows:

5.1. The Company's corporate capital is fixed at six hundred fifty-six million nine hundred twenty-three thousand euro (EUR 656,923,000.00) represented by six hundred fifty-six thousand nine hundred twenty-three (656,923) shares with a nominal value of one thousand euro (EUR 1,000.00) each (the "Shares").

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 6,500.-.

The Notary, who understands and speaks English, states that the present deed is written in English, followed by a French version, and that at the request of the Sole Shareholder, in case of divergence between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

This document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the Notary by her name, first name, civil status and residence, said proxyholder of the appearing party signed together with the Notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt et un novembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute,

A COMPARU:

"ITW (EU) Holdings Ltd.", une société constituée aux Bermudes, ayant son siège social au 18, Parliament Street, Milner House, HM12 Hamilton, Bermudes, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés des Bermudes sous le numéro 30198 ("l'Associé Unique"),

ci-représentée par Monique Martins, employée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée le 18 novembre 2011.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant qu'Associé Unique d'ITW Participations S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 193, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 85 382, constituée par un acte notarié de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 616 en date du 19 avril 2002, page 29560 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 octobre 2010, publié au Mémorial numéro 2677, en date du 7 décembre 2010 page 128475.

La comparante représentant la totalité du capital social, a requis le notaire instrumentant de dresser acte des résolutions suivantes, adoptées conformément à l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée, en vertu de laquelle l'associé unique d'une société à responsabilité limitée exerce les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de cette société et les décisions de l'associé unique sont documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de trois cent millions euros (EUR 300.000.000,00), afin de l'augmenter de son montant actuel de trois cent cinquante-six millions neuf cent vingt-trois mille euros (EUR 356.923.000,00) à six cent cinquante-six millions neuf cent vingt-trois mille euros (EUR 656.923.000,00), par la création et l'émission de trois cent mille (300.000) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de mille euro (EUR 1.000,00) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes de la Société (désignées ensemble les "Nouvelles Parts Sociales"), avec une prime d'émission d'un montant total de cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euro quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 156.928.838,95) devant être attachée aux Nouvelles Parts Sociales (la "Prime d'Emission").

Toutes les Nouvelles Parts Sociales sont intégralement souscrites par l'Associé Unique et libérées par un apport en nature consistant en 392,965,277 parts sociales préférentielles ayant une valeur de quatre cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 456,928,838,95) de la société ITW CS (UK) Ltd une société constituée au Royaume-Uni ayant son siège social au 99 Gresham Street, EC2V 7NG London, Royaume-Uni enregistrée sous le numéro de société 07073267 (l' "Apport").

Le montant de trois cent millions euros (EUR 300.000.000,00) est alloué au capital social de la Société et le montant de cent cinquante-six millions neuf cent vingt-huit mille huit cent trente-huit euros quatre-vingt-quinze centimes d'euro (EUR 156.928.838,95) est alloué au compte spécial de prime d'émission de la Société.

La preuve de l'Apport et de sa valeur a été donnée au Notaire par un rapport d'évaluation qui montre que les gérants de la Société ont confirmé que la valeur de l'Apport fait par l'Associé Unique est au moins égale à la valeur nominale plus la prime des Nouvelles Parts Sociales. Le rapport d'évaluation restera annexée au présent acte et sera enregistrée avec lui.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution mentionnée ci-dessus, l'article 5.1 des Statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

5.1. Le capital social est fixé à six cent cinquante-six millions neuf cent vingt-trois mille euros (EUR 656.923.000,00) représenté par six cent cinquante-six mille neuf cent vingt-trois (656.923) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00), toutes entièrement souscrites et libérées (les "Parts Sociales").

Estimation des frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges de quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société comme résultant du présent acte sont estimés à approximativement EUR 6.500,-.

Le Notaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en anglais suivi par une version française, et qu'à la demande de l'Associé Unique, en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour mentionné au début de ce document.

Ce document ayant été lu au mandataire de la personne comparante, connue du Notaire par son nom de famille, prénom, état civil et résidence, ledit mandataire de la personne comparante a signé ensemble avec le Notaire le présent acte.

Signé: M. MARTINS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 25 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52425. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2011.

Référence de publication: 2011166832/136.

(110193675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Macquarie Global Real Estate Advisors (Lux) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 68.184.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Macquarie Global Real Estate Advisors (Lux) S.A.

Julie Mossong

Administrateur

Référence de publication: 2011168315/12.

(110195196) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Monitor Clipper Partners Investments (SARL) SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 101.711.

1. Par résolutions circulaires prises en date du 5 septembre 2011, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social du 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg avec effet au 22 octobre 2011.

2. Par résolutions prises en date du 5 septembre 2011, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Martinus Cornelis Johannes Weijermans, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 14 novembre 2011

- Acceptation de la démission de Robert van't Hoef, avec adresse professionnelle au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, de son mandat de gérant avec effet au 14 novembre 2011

- Nomination de Sharon Taylor, avec adresse professionnelle au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet au 14 novembre 2011 et pour une durée indéterminée

- Nomination de Philippe Leclercq, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au mandat de gérant avec effet au 14 novembre 2011 et pour une durée indéterminée

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2011.

Référence de publication: 2011168317/22.

(110194719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Monte-Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4032 Esch-sur-Alzette, 9, rue Henry Bessemer.

R.C.S. Luxembourg B 148.467.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168318/10.

(110194870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Moselle Real Estate Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 17, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 146.176.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168320/10.

(110195506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

J.L.SCI, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-9132 Schieren, 3, Neie Wee.

R.C.S. Luxembourg E 3.859.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze, le dix-sept mars.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Edin LATIC, employé, né à YU-Berane, le 13 janvier 1975 (matricule: 1975 01 13 314), et son épouse Madame Hajrija RAMDEDOVIC, sans profession, née à YU-Berane, le 9 avril 1973 (matricule: 1973 04 09 403), demeurant ensemble à 9132 Schieren, 3, Neie Wee,

déclarant s'être mariés sans contrat de mariage devant l'officier d'état civil de la Ville de YU-Petnjica, le 26 septembre 1996,

2.- Monsieur Raif JUSUFOVIC, employé, né à YU-Konice, le 10 février 1968 (matricule: 1968 02 10 619), et son épouse Madame Saudina SKELEDZIJA, sans profession, née à BIH-Kakanj, le 17 septembre 1968 (matricule: 1968 09 17 704), demeurant ensemble à 9648 Erpeldange, 4A, rue Nic Schildermans,

déclarant s'être mariés sans contrat de mariage devant l'officier d'état civil de la Ville de BIH-Kakanj, le 26 septembre 1996.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter comme suit leurs déclarations et constatations:

a) Que les comparants déclarent être les seuls et uniques associés de la société civile immobilière «J.L. S.c.i», (la "Société"), établie et ayant son siège social à 9132 Schieren, 3, Neie Wee, (matricule: 2008 70 00 444), inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section E numéro 3.859, a été constituée suivant acte sous seing privé du 17 mars 2008, publié au Mémorial C numéro 938 du 16 avril 2008,

b) Que le capital social est fixé à cent euros (100,- EUR), divisé en cent (100) parts d'intérêts de un euro (1,- EUR) chacune.

c) Que les associés déclarent avoir pleine connaissance des statuts de la Société et qu'ils connaissent parfaitement la situation financière de la Société.

d) Que les associés décident de procéder à la dissolution de la Société, qui a interrompu ses activités, de la mettre en liquidation et d'effectuer la liquidation aux droits des parties.

e) Que la Société est propriétaire des immeubles suivants, à savoir:

Désignation

1.- un immeuble d'habitation situé à 9709 Clervaux, 8, rue Hôh, inscrit au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, au lieu-dit: «Unterste Haag», sous le numéro 226/3144, comme place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 0,90 are,

2 - un immeuble d'habitation situé à 9709 Clervaux, 10, rue Hôh, inscrit au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, au lieu-dit: «Unterste Haag», sous le numéro 226/3145, comme place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 0,98 are.

Origine de propriété

La société "J.L.S.C.I." a acquis la maison d'habitation qu'elle a ensuite fait démolir, pour ériger les prédicts immeubles, suivant acte de vente, reçu par le notaire soussigné, en date du 7 mai 2008, transcrit au bureau des hypothèques de et à Diekirch, le 23 mai 2008, volume 1266, numéro 9.

f) Que l'actif est attribué aux comparants au pro rata de leurs contributions, et qu'ils assurent le paiement de toutes les dettes de la société, même inconnues jusqu'à ce jour.

g) Que les comparants sont investis de tous les éléments actifs de la Société et répondront personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h) Que partant, la liquidation de la Société, réalisée aux droits des parties, est à considérer comme faite et clôturée.

i) Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat.

j) Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social.

Partage et liquidation de l'indivision

En conséquence, chacun des associés se voit attribuer une moitié indivise (1/2) de l'actif.

Que dès lors les comparants sont dans l'indivision quant aux prédicts immeubles, lesquels appartiennent actuellement à raison de 50% indivis aux époux Edin LATIC-Hajrija RAMDEDOVIC, et à raison de 50% indivis aux époux Raif JUSUFOVIC-Saudina SKELEDZIJA.

Qu'ils déclarent vouloir sortir de cette indivision, et à cet effet ils ont formé deux (2) lots, qu'ils se sont réciproquement attribués comme suit:

Le premier lot

attribué aux époux Raif JUSUFOVIC-Saudina SKELEDZIJA, comprend l'immeuble d'habitation, situé à Clervaux, 8, rue Hôh, inscrit au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, au lieu-dit: «Unterste Haag», sous le numéro 226/3144, comme place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 0,90 are.

Ce lot a une valeur de cent soixante mille euros (160.000.-€).

Le second lot

attribué aux époux Edin LATIC-Hajrija RAMDEDOVIC, comprend l'immeuble d'habitation, situé à Clervaux, 10, rue Hôh, inscrit au cadastre de la commune de Clervaux, section A de Clervaux, au lieu-dit: «Unterste Haag», sous le numéro 226/3145, comme place (occupée), bâtiment à habitation, contenant 0,98 ares.

Ce lot a une valeur de cent quatre-vingt mille euros (180.000.- €).

Soulte

En vue de remplir les époux Raif JUSUFOVIC-Saudina SKELEDZIJA, de leurs droits en ce qui concerne le présent partage, les époux Edin LATIC-Hajrija RAMDEDOVIC doivent leur verser la somme de dix mille euros (10.000,00 €).

Les époux Raif JUSUFOVIC-Saudina SKELEDZIJA reconnaissent avoir reçu avant les présentes, et en dehors de la présence du notaire, ladite somme de dix mille euros (10.000.- €), ce dont ils consentent bonne et valable quittance avec renonciation au privilège du copartageant et au droit de résolution.

Le présent partage a eu lieu sous les CHARGES ET CONDITIONS suivantes:

1.- Le présent partage est consenti et accepté de part et d'autre sous la garantie de fait et de droit pour la franchise des immeubles partagés de tous droits de privilège, d'hypothèque et de résolution dont l'existence pourrait exposer l'une ou l'autre partie à une éviction totale ou partielle, à un trouble ou un recours quelconque de la part de tiers, en ce sens que chaque copartageant s'engage à faire rayer toutes charges, privilèges ou hypothèques pouvant grever les lots attribués à ses copartageants endéans les quarante jours à dater des présentes.

2.- L'entrée en jouissance aura lieu à la date de ce jour.

3.- Tous les impôts et charges grevant les immeubles partagés sont à charge des nouveaux propriétaires à partir de l'entrée en jouissance.

4.- Les parties prendront les immeubles ci-avant décrits dans l'état dans lequel ils se trouvent actuellement, avec toutes les servitudes actives et passives, occultes et apparentes qui pourraient y être attachées. Elles feront valoir les unes et se défendront des autres, le tout à leurs risques et périls et sans aucun recours contre l'autre partie.

5.- Il n'est dû aucune garantie pour les contenance des immeubles indiquées ci-avant qui sont celles du cadastre et il n'y aura lieu à aucune augmentation des valeurs ci-avant stipulées pour excédent de mesure, ni à aucune diminution des valeurs pour moindre mesure, ni en général à aucune réclamation de part ni d'autre, pour différence entre la mesure réelle et celle exprimée, lors même que cette différence en plus ou en moins serait d'un vingtième ou même de plus d'un vingtième; cette stipulation n'est pas une clause de style, mais une condition formelle du partage.

6.- Les partageants se fournissent réciproquement la garantie légale et se font réciproquement les cessions et transferts nécessaires; pour autant que de besoin ils déclarent par les présentes approuver expressément le présent partage dans toute sa forme et teneur ainsi que la formation des lots.

7.- Les partageants déclarent expressément renoncer au privilège du copartageant et au droit de résolution.

Pouvoirs

Les parties, agissant dans un intérêt commun donnent pouvoirs à tous clerks et employés de l'étude du notaire sous-signé, à l'effet de faire dresser et signer tous actes complémentaires, rectificatifs ou modificatifs des présentes, pour mettre celles-ci en concordance avec les documents hypothécaires, cadastraux et avec ceux d'état civil.

Déclaration - Loi du 28 janvier 1948

Avant de clore et conformément à la loi, le notaire instrumentaire a donné lecture aux parties citées ci-avant, des articles 1, 3, 4 et 29 de la loi du 28 janvier 1948, tendant à assurer la juste et exacte perception des droits d'enregistrement et de succession, et il leur en a expliqué la portée dans une langue d'elles connue.

Toutes les parties au présent acte ont affirmé, chacune séparément, sous les peines édictées par l'article 29 précité, que le présent acte exprime l'intégralité des évaluations convenues, et le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance, il n'est modifié ou contredit par aucune contre-lettre contenant une éventuelle soulte respectivement paiement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société respectivement aux associés ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de trois mille cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte, et le notaire a certifié l'état civil susindiqué des parties, dans le cadre et conformément aux dispositions de la loi du 26 juin 1953, d'après leurs cartes d'identité.

Signé: LATIC, RAMDEDOVIC, JUSUFOVIC, SKELEDZIJJA, J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 mars 2011. Relation GRE/2011/1217. Reçu six cents euros: 10.000,00 € à 5,00% = 500,00 € + 2/10 = 100,00 € = 600,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166833/122.

(110193509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Muppen-Studio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9573 Wiltz, 6, rue Michel Thilges.

R.C.S. Luxembourg B 149.570.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2011168322/11.

(110195050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Maâ-Oui, Société Anonyme.

Siège social: L-1453 Luxembourg, 22, route d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 111.084.

—
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée
générale annuelle du 31 octobre 2011*

Renouvellement du mandat des administrateurs pour un terme de six ans.

- Le mandat d'administrateur de Madame MAAOUI Samira, née le 29 octobre 1980 à Aubervilliers (F), demeurant à L-1453 Luxembourg, 22, route d'Echternach, est renouvelé pour un terme de six ans; il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

- Le mandat d'administrateur de Monsieur BAYARD Carl, né le 5 juin 1972 à Tassin-la-demi-Lune (F), demeurant à L-1453 Luxembourg, 22, route d'Echternach, est renouvelé pour un terme de six ans; il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

- Le mandat d'administrateur de Monsieur SENN Frédéric, né le 3 mars 1967 à Mosnang (Suisse), demeurant en Suisse, 1610 Oran-la-Ville, 24, route de Bulle, est renouvelé pour un terme de six ans; il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

- Le mandat d'administrateur délégué à la gestion journalière de Madame MAAOUI Samira, née le 29 octobre 1980 à Aubervilliers (F), demeurant à L-1453 Luxembourg, 22, route d'Echternach, est renouvelé pour un terme de six ans; il prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

- Est nommée comme nouveau commissaire aux comptes Madame JOMAIN Michèle en remplacement de Madame PECHEUR Sandra.

Le mandat de commissaire aux comptes de Madame JOMAIN Michèle, née le 13 octobre 1946 à Lyon (F), demeurant à F-69160 Tassin, 6, rue des Cures, prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

Référence de publication: 2011168323/27.

(110194816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Maine S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.929.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011168326/9.

(110195428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Maquilux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3322 Berchem, 5, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 93.134.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011168329/10.

(110195669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Manwin Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 49, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 160.366.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 août 2011, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 30 septembre 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011168328/13.

(110194964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Korolux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 999.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.993.

In the year two thousand eleven, on the twenty-second of November.

Before Us, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the later remaining the depositary of the present minutes.

THERE APPEARED:

- P4 Sub L.P.1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its manager, Permira IV Managers L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

- Permira IV L.P.2, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its manager, Permira IV Managers L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner Permira IV Managers Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

- P4 Co-Investment L.P., acting by its general partner Permira IV G.P. L.P., acting by its general partner Permira IV GP Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, and

- Permira Investments Limited, acting by its nominee Permira Nominees Limited whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

all here represented by Mister Eddy PERRIER, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a four proxies given in Guernsey on November 22nd, 2011.

I. The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

II. The appearing parties declare that they are the sole shareholders of Korolux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, with a share capital of nine hundred ninety-nine thousand five hundred Euro (EUR 999,500.-), registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 109993 (the "Company"), incorporated by a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 3 August 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°1456, page 69851, dated 27 December 2005.

III. The articles of incorporation of the Company have last been amended pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary then residing in Remich dated 10 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2246, page 107776, dated 9 October 2007.

IV. The appearing parties, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Dissolution of the Company and putting it into voluntary liquidation and start liquidation proceedings;
2. Appointment of the liquidator of the Company and determination of its powers; and
3. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the general shareholders' meeting resolves to dissolve the Company and put it into voluntary liquidation and start the liquidation proceedings.

Second resolution

The general shareholders' meeting resolves to appoint as liquidator of the Company Ms. Séverine Michel, employee, born on July 19th, 1977 in Epinal (France), professionally residing at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

The aforesaid liquidator has as mission to realise the whole of assets and liabilities of the Company. The liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect fully rely on the books of the Company. The liquidator may under her own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of her powers as she may deem fit, to one or several representatives. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company which is in liquidation. The liquidator has the authority to perform and execute all operation provided for in articles 144 and 145 of the Law, without a specific authorisation of a general meeting of shareholder(s).

The liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts.

Closure of the meeting

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1.500.-).

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail and be binding.

The document having been read and explained to the appearing party, known by the undersigned notary, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg momentanément absent, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

ONT COMPARU:

- P4 Sub L.P.1 un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner Permira IV Managers Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

- Permira IV L.P.2 un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner, Permira IV Managers L.P., un limited partnership inscrit à Guernesey sous la loi du Limited Partnerships (Guernesey) de 1995, agissant par son general partner Permira IV Managers Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands,

- P4 Co-Investment L.P., agissant par son general partner Permira IV G.P. L.P., agissant par son general partner Permira IV GP Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands, et

- Permira Investments Limited, agissant par son nominee Permira Nominees Limited avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Channel Islands

tous ici représentés par Monsieur Cedric PEDONI, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de quatre procurations données à Guernesey datées du 22 novembre 2011.

I. Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

II. Les parties comparantes déclarent qu'elles sont les seuls associés de la société Korolux S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, ayant un capital social de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cents euros (EUR 999.500,-), immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109993 (la "Société"), constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 août 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1456, page 69851, en date du 27 décembre 2005.

III. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Martine Schaeffer, alors notaire de résidence à Remich, en date du 10 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 2246, page 107776, en date du 9 octobre 2007.

IV. Les parties comparantes, représentées comme susmentionnée, ayant reconnues être entièrement informées des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Dissolution de la Société et mise en liquidation de la Société et commencement de la procédure de liquidation;
2. Nomination du liquidateur de la Société et détermination de ses pouvoirs; et
3. Divers.

ont requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la "Loi"), l'assemblée générale extraordinaire décide de la dissolution anticipée de la Société et de sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer en tant que liquidateur Mme Séverine Michel, employée, née le 19 juillet 1977 à Epinal (France), ayant son adresse professionnelle au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg.

Le liquidateur prénommé a pour mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la Société. Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et il peut se référer aux écritures de la Société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la Société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation. Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus aux articles 144 et 145 de la Loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'assemblée générale du ou des associé(s).

Le liquidateur pourra payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes.

Clôture de l'assemblée

Les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombent à la société à raison du présent acte et sont estimés à mille cinq cents Euros (EUR 1.500.-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est écrit en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants et en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant, la personne comparante a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Perrier et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 novembre 2011. Relation: LAC/2011/52228. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75.).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Référence de publication: 2011166844/139.

(110193640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2011.

Market Management Services, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 30, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 106.451.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2011

Il a été décidé à l'unanimité:

de renouveler les mandats des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'an 2016:

- Monsieur Antoon VERMEIREN, demeurant à B-2820 BONHEIDEN, Lijsterbeslaan, 5, administrateur;
- Monsieur Guido VERMEIREN, demeurant à B-2820 BONHEIDEN, Lijsterbeslaan, 5, administrateur, administrateur-délégué et Président du Conseil d'Administration;
- Madame Adriana LISON, demeurant à B-2820 BONHEIDEN, Lijsterbeslaan, 5, administrateur.

Il a été constaté que suite à une décision du conseil communal de Weiswampach du 21 décembre 2006, portant sur l'introduction de dénominations de rues dans toutes les localités de la commune, l'adresse du siège social est L-9991 WEISWAMPACH, Gruuss-Strooss, 30, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 7 décembre 2011.

Pour «MARKET MANAGEMENT SERVICES», Société anonyme
FIDUNORD S.à r.l.

Référence de publication: 2011168331/21.

(110194717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Maslet S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 21.613.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MASLET S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011168333/12.

(110194631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

NL Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3441 Dudelange, 17, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.091.

—
Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011168384/12.

(110195573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Paw Luxco III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 159.480.

—
Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de
résidence à Esch/Alzette, en date du 2 août 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 2 septembre 2011.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2011168399/13.

(110194874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.

Olos Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.

R.C.S. Luxembourg B 150.330.

—
Complémentaire de la mention L110156812 déposé le 03/10/2011

Affectation du résultat des comptes annuels au 31/12/2010 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de
Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2011168396/12.

(110194605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2011.
